



Primaire d'isolation

Primaire en phase aqueuse avec protection contre l'exsudation de substances naturelles du bois

Teinte	Disponibilité				
	Nbre / palette	672	200	96	30
	Taille / Quantité	3 x 0,75 l	2 x 2,5 l	1 x 5 l	10 l
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal
	Emballage / Code	01	03	05	10
	Art. n°				
blanc (RAL 9016)	3440	■	■	■	■

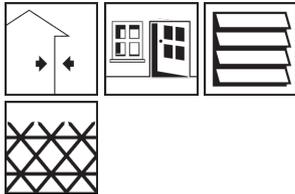
Consommation

2 x env. 70 - 80 ml/m²

Une consommation plus basse mène à un mauvais effet isolant.



Domaines d'utilisation



- Primaire et revêtement intermédiaire
- Bois à l'intérieur et à l'extérieur
- Eléments en bois de dimensions stables: p. ex. portes et fenêtres.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Ne pas appliquer sur un bois fraîchement imprégné. Respecter les délais de fixation.

Propriétés



- Très couvrant
- Résiste aux intempéries, régule l'humidité
- Diminue l'effet de jaunissement, lors de l'utilisation des couleurs claires, grâce aux composants de bois solubles dans l'eau.

Données techniques

Densité (20°C)	1,30 g/cm ³
Viscosité	Env. 1500 - 2000 mPa•s
Odeur	Odeur légère, inodore après séchage
Degré de brillance	Mat

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Informations complémentaires

➤ [Nachhaltigkeitsdatenblatt](#)

Produits complémentaires

- [Primaire protecteur bois* \(2066\)](#)
- [Peinture couvrante 3-en-1 ^{\[eco\]} \(7650\)](#)
- [Peinture couvrante \(3600\)](#)

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- **Exigences concernant le support**
Eléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.
Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.
- **Traitement préliminaire**
Eliminer intégralement les salissures, la graisse et les applications anciennes non adhérentes.



Éliminer par ponçage la surface du bois grisailé / dégradé par les intempéries jusqu'à trouver le support porteur.

Éliminer les traces de résine apparentes, les nœuds fissurés ou désolidarisés, puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant & Nettoyant pinceaux).

Pré-traiter le bois extérieur à protéger contre la pourriture et le blanchissement avec un produit de préservation du bois adapté* - non applicable pour le bois intérieur (*Utiliser les produits biocides avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser).

Conformément aux normes et règlements en vigueur pour le revêtement du bois et des matériaux dérivés du bois à l'extérieur par la mise en œuvre artisanale.

Mise en œuvre



■ Conditions de mise en œuvre

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +5 °C à max. +30 °C.

Bien brasser le produit.

Application au pinceau, au rouleau et par pulvérisation

Après séchage, procéder à l'application suivante.

Informations de mise en œuvre



Appliquer le matériel sans dilution.

Procéder à un test d'application préalable afin de contrôler la compatibilité avec le support et l'effet isolant.

Pour une mise en œuvre à l'intérieur, veiller à maintenir une aération suffisante.

NE PAS utiliser sur bois imprégné de sels de bore.

■ Séchage

Sec : env. 1 h

Ponçable : env. 4 h

Recouvrable : env. 12 h

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une durée de séchage plus longue peut améliorer l'effet isolant.

Une dilution incorrecte du produit, une humidité du bois trop élevée ou le non-respect du schéma d'application recommandé, de la quantité appliquée et de la durée de séchage peuvent entraver l'efficacité de l'isolation. Un revêtement aqueux présente toujours un risque résiduel d'exsudation des composants du bois!

■ Dilution

Prêt à utiliser

Important

Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Tenir compte des réglementations relatives à la protection constructive du bois.

Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales sans pente d'écoulement et sans rayon de bord, éviter l'accumulation d'humidité.

Outillage / Nettoyage des outils

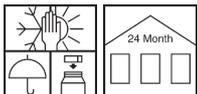


Pinceau synthétique, pinceau plat, rouleau en mohair, rouleau en mousse, appareils de pulvérisation appropriés

Aussitôt après utilisation, nettoyer les outils à l'eau additionnée de liquide nettoyant.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Tenue en stock



Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Équipement de protection individuelle

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules P2 et des lunettes de protection est nécessaire.

Élimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.



Réglementation sur les produits biocides

Contient un produit biocide (agent de conservation au stockage) avec les agents biocides CMIT/MIT (3:1) pour protéger le contenu du conteneur contre une détérioration par des organismes microbiens (bactéries, levure etc.). Respecter impérativement les instructions de traitement!

COV selon Directive Decopaint (2004/42/CE):

Limite européenne pour ce produit (cat. A/g): max. 30 g/l (2010).
Ce produit contient < 30 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/g
2010:	30g/l
max.:	30g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.